



POUR LES PARENTS

POUR LES ÉLÈVES

POUR LES ENSEIGNANTS

Enseignement professionnel

en Bade-Wurtemberg



Baden-Württemberg

MINISTERIUM FÜR KULTUS, JUGEND UND SPORT

Editeur :

Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports
du Land Bade-Wurtemberg
Boîte postale 10 34 42, 70029 Stuttgart
Fax : 0711 279-2838
E-Mail : oeffentlichkeitsarbeit@km.kv.bwl.de
www.km-bw.de

Editorial :

Brigitte Wolpert (responsable)
Andrea Knupfer
Clemens Klünemann

Traduction :

Mira Dittmer (mira.latractora)

Conception :

Dagmar Jerichow (www.part-design.de)

Photos :

Adobe Stock, Fotolia
Landesmedienzentrum Baden-Württemberg, Stuttgart
Robert Thiele, Stuttgart

Impression :

Raff & Wurzel Druck GmbH, Riederich

Version :

Novembre 2021

Vous pouvez également trouver cette brochure en ligne à l'adresse suivante :

www.km-bw.de/Service/Publikationen

Les commandes supplémentaires peuvent être passées par e-mail
(oeffentlichkeitsarbeit@km.kv.bwl.de) ou par fax (0711 279-2838).

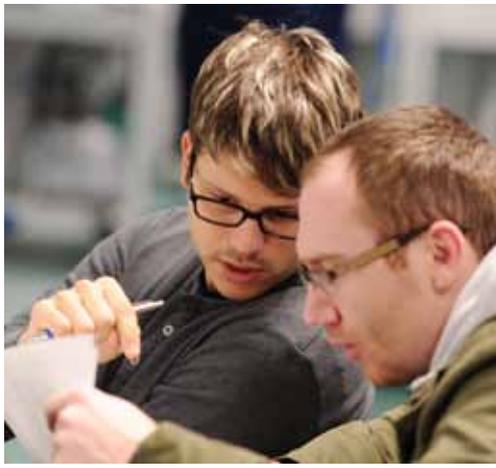
Enseignement professionnel : De nombreux chemins mènent au but !	4
Centre de formation d'apprentis	6
Infobox : L'espace de transition dans les centres de formation professionnelle	9
Les programmes de préparation professionnelle	10
Infobox : Soutien individuel dans les centres de formation d'apprentis	11
Le lycée professionnel	12
Enseignant dans les centres de formation professionnelle – une profession d'avenir	15
Les parcours éducatifs dans l'enseignement professionnel en Bade-Wurtemberg	16
Certificat de fin d'études secondaires	19
Infobox : Brevet de fin du secondaire	20
Infobox : Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur spécialisé	21
L'école professionnelle spécialisée	22
L'école d'enseignement technologique	24
Le lycée professionnel aboutissant à l'enseignement supérieur (bac général)	25
Développement professionnel continu : L'école spécialisée	28
Le concept « d'école fonctionnellement indépendante » (OES)	30

Enseignement professionnel : De nombreux chemins mènent au but !

L'enseignement professionnel de Bade-Wurtemberg jouit d'une grande réputation en Allemagne et à l'étranger. Environ 280 centres publics de formation d'apprentis apportent une contribution importante à l'économie et à la société : Ils aident les jeunes à obtenir une formation professionnelle initiale et leur ouvrent des voies d'accès à des diplômes de fin d'études générales plus élevés. Ils offrent la possibilité d'acquérir un diplôme d'accès à l'enseignement supérieur et fournissent également des qualifications pour la formation professionnelle continue. Le schéma récapitulatif des parcours de formation (pp. 16-17) en Bade-Wurtemberg illustre les nombreuses possibilités d'obtenir la qualification qui convient à chacun. L'une des tâches principales des centres de formation d'apprentis est d'accompagner les jeunes dans leur transition vers le monde du travail et de leur fournir une formation professionnelle de base ou une

qualification professionnelle. La formation en alternance entre le centre de formation d'apprentis et l'entreprise de formation assure la main-d'œuvre qualifiée nécessaire à l'économie locale et constitue une pierre angulaire éprouvée pour une carrière professionnelle réussie. Conformément à la devise « pas de diplôme sans passerelle », le « deuxième parcours éducatif », qui s'appuie sur la formation professionnelle, mène au diplôme d'accès à l'enseignement supérieur spécialisé via un an en lycée professionnel, ou mène au diplôme d'accès à l'enseignement supérieur via l'école de mise à niveau professionnelle et l'école secondaire supérieure professionnelle. De nombreux universitaires ont déjà réalisé leur cursus par cette voie pratique. Globalement, plus de la moitié des diplômes d'accès à l'enseignement supérieur en Bade-Wurtemberg sont acquis dans des centres de formation d'apprentis.





Les centres de formation d'apprentis offrent également d'importantes possibilités de formation aux jeunes qui ne parviennent pas à passer à une formation professionnelle directement après avoir terminé la scolarité obligatoire. Le renforcement des compétences nécessaires à la formation professionnelle est l'objectif principal des cours de préparation professionnelle. Ici, une grande importance est accordée à la proximité avec la vie professionnelle quotidienne et avec les entreprises formatrices potentielles grâce à des stages en entreprise complets. L'acquisition d'un niveau d'enseignement équivalent au brevet de fin du secondaire et le développement des compétences en matière d'enseignement général constituent également des objectifs éducatifs importants. Les jeunes souffrant d'une déficience ou d'un handicap trouvent les offres éducatives des centres de formation d'apprentis en partie aussi sous une forme spéciale. Les

centres de formation d'apprentis proposent des programmes spéciaux pour l'intégration sur le marché du travail, elles sont synonymes d'apprentissage commun réussi pour les jeunes avec ou sans handicap.

Les centres de formation d'apprentis sont en constante évolution et réagissent avec souplesse et à court terme aux changements résultant des nouveaux développements économiques et des changements sociaux. Avec leur large éventail d'écoles et de programmes éducatifs, ils offrent un environnement idéal pour que les élèves développent et améliorent leurs talents et compétences individuels. Ils veillent à ce que les jeunes trouvent leur place dans la vie professionnelle et à ce que le Bade-Wurtemberg soit un site économique sûr grâce à leurs qualifications élevées.



Le centre de formation d'apprentis

FORME ET CONTENU DE LA FORMATION

En Allemagne, une grande partie des jeunes optent pour une formation professionnelle en alternance après avoir fréquenté l'école générale. Autrefois appelée « apprentissage » au sens classique du terme et principalement basée dans le secteur de l'artisanat, la formation en alternance couvre aujourd'hui environ 330 métiers d'apprentissage dans presque tous les secteurs de l'économie, tels que l'artisanat, l'industrie et le secteur des services, allant des activités traditionnelles au secteur de la haute technologie. Comme auparavant, la formation se déroule dans deux lieux d'apprentissage où la mission éducative commune est réalisée : dans l'entreprise et au centre de formation d'apprentis. Alors que l'entreprise assure la formation pratique, le centre de formation d'apprentis – en plus d'élargir et d'approfondir l'enseignement général – transmet principalement les connaissances théoriques requises pour exercer une profession. Dans la grande majorité des métiers de la formation, les contenus d'apprentissage ne sont plus enseignés dans des matières individuelles mais dans ce que l'on appelle des domaines d'apprentissage, c'est-à-dire dans le cadre de matières autonomes. Elles sont basées sur des séquences d'action issues de la pratique opérationnelle. La durée de fréquentation de l'école dépend du métier visé et de la durée de sa formation respective.

LE NIVEAU DE BASE

Au cours de la première année de formation, les apprentis acquièrent d'abord des connaissances générales sur l'ensemble du domaine professionnel. Cela assure une base en vue d'une future spécialisation et garantit qu'on est sur « la même longueur des ondes » dans les différents métiers d'un domaine professionnel. Un prérequis qui gagne en importance car de nombreuses professions sont de plus en plus étroitement liées.

Dans de nombreuses professions, le niveau de base est dispensé à plein temps lors d'une « formation d'un an » dans les centres de formation d'apprentis.

LES NIVEAUX PROFESSIONNELS

Au cours des années de formation qui suivent le niveau de base, les bases sont approfondies. Les apprentis acquièrent des compétences particulières qui constituent le profil réel de la profession.

En centre de formation d'apprentis, les matières générales sont dispensées parallèlement aux matières professionnelles, étant considérées comme des prérequis importants au bon exercice des compétences professionnelles.

ACHÈVEMENT DE LA FORMATION

La formation au centre de formation d'apprentis se termine par un examen final. Ceux qui l'ont terminé avec succès recevront un certificat de fin de formation d'apprentis. Conjointement à la réussite d'une formation en entreprise (certificat d'examen IHK ou certificat de compagnon ou d'ouvrier qualifié), les jeunes sans brevet de fin du secondaire acquièrent un niveau de formation équivalent. Selon l'excellence des notes, les apprentis peuvent également avoir un niveau d'enseignement équivalent au diplôme de fin d'études secondaires qui leur est délivré à l'issue de leur formation professionnelle.

À l'issue de leur formation, les jeunes peuvent opter pour :

- Acquérir une expérience professionnelle et, après avoir obtenu d'autres qualifications professionnelles (par exemple, maître artisan), puis entreprendre des études supérieures,
- une formation en milieu de carrière administrative auprès du Land,
- une formation d'éducateur dans un centre de formation d'apprentis en pédagogie sociale,



- poursuivre jusqu'à l'école spécialisée
- continuer jusqu'au baccalauréat par le niveau supérieur de l'école d'enseignement technologique

Une formation professionnelle achevée constitue également une base solide pour des qualifications professionnelles ultérieures. Par exemple, les ingénieurs possédant un certificat de travailleur qualifié acquis antérieurement sont particulièrement recherchés.

Vous pouvez trouver plus d'informations dans l'infobox « Brevet de fin du secondaire » (à la p. 20) ou « Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur spécialisé » (à la p. 21).

QUALIFICATIONS SUPPLÉMENTAIRES ET DIPLÔME D'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SPÉCIALISÉ

En fonction de ce qui est proposé localement, des qualifications professionnelles supplémentaires peuvent être acquises en suivant une classe supplémentaire et en passant un examen supplémentaire. Il s'agit par exemple du « Diplôme d'assistant de gestion dans l'artisanat », du « Certificat en langues étrangères du KMK* », ou du « Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur spécialisé ».

Vous pouvez trouver plus d'informations dans l'infobox « Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur spécialisé » (à la p. 21).

CONCLUSION

Les centres de formation d'apprentis constituent un élément important de la perméabilité du système éducatif du Bade-Wurtemberg. Dans le cadre du système de formation en alternance, les apprentis sont préparés de manière optimale aux défis professionnels et aux exigences sans cesse croissantes grâce à l'interaction

entre la formation en entreprise et l'école et grâce à la concordance de la théorie et de la pratique.

En raison du grand nombre de métiers d'apprentissage, chaque jeune peut choisir le métier qui correspond le mieux à ses préférences et à ses capacités personnelles. Dans le centre de formation d'apprentis, les jeunes sont soutenus individuellement en fonction des exigences du métier de formation, ce qui leur ouvre toutes les possibilités de perspectives professionnelles.

DOMAINES PROFESSIONNELS DANS LE CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

- Technologie du métal
- Ingénierie automobile
- Génie électrique
- Technologies de l'information
- Génie civil
- Technologie du bois
- Technologie textile et habillement
- Chimie, physique, biologie
- Technologie de l'impression et des médias
- Technologie des couleurs et décoration intérieure
- Santé
- Soins du corps
- Nutrition et économie domestique, département de la nutrition

CENTRE DE FORMATION COMMERCIALE D'APPRENTIS

- Économie et administration

ÉCONOMIE DOMESTIQUE – SOINS – CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS SOCIO-PÉDAGOGIQUE, CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLE

- Nutrition et économie domestique, département d'économie domestique
- Agriculture

* KMK: Kultusministerkonferenz = la Conférence des Ministres de l'Éducation et de la Culture

EMPLOI DU TEMPS AVEC DES MATIÈRES OU DES DOMAINES D'APPRENTISSAGE INDIVIDUELS*

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS EN ARTISANAT	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS EN COMMERCE	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS EN GESTION DOMESTIQUE, INFIRMIERIE ET FORMATION SOCIALE	CENTRE DE FORMATION EN AGRONOMIE
MATIÈRES GÉNÉRALES 3-4 heures par semaine	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement religieux • Allemand • Études sociales • Études commerciales ou compétences commerciales 	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement religieux • Allemand • Études sociales 	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement religieux • Allemand • Études sociales • Économie 	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement religieux • Allemand • Études sociales • Économie
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL 7-8 heures par semaine	<p>par exemple</p> <p>Technicien en mécatronique</p> <p>Les domaines d'apprentissage, tels que</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fabrication de sous-systèmes mécaniques • Étude du flux d'informations dans les systèmes mécatroniques complexes • Mise en service, dépannage et réparation 	<p>par exemple</p> <p>Commis industriel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des affaires • Direction et contrôle • Économie globale • Traitement de l'information • Compétence du projet 	<p>par exemple</p> <p>Gestionnaire en économie domestique</p> <p>Les domaines d'apprentissage, tels que</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des personnes individuelles • Aménagement du cadre de vie et des espaces fonctionnels • Nettoyage et entretien des textiles 	<p>par exemple</p> <p>Agriculteur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des connaissances spécialisées sur des sujets tels que <ul style="list-style-type: none"> - Production alimentaire - Élevage d'animaux - Machines agricoles • Arithmétique • Expertise pratique
DOMAINE À OPTION OBLIGATOIRE 1 à 2 heures par semaine	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement correctif • Cours de perfectionnement • Acquisition de qualifications professionnelles supplémentaires <p>par exemple, applications informatiques, langues étrangères professionnelles, sports</p>			
DOMAINE ÉLECTIF	<p>par exemple, l'acquisition de la qualification d'entrée dans une université de sciences appliquées</p>			

* Pour les professions nouvelles et réorganisées, un emploi du temps avec ce que l'on appelle des domaines d'apprentissage (domaines autonomes) est présenté à la place des matières individuelles. Ceux-ci sont basés sur des séquences d'action issues de la pratique opérationnelle. Au sein d'un même domaine d'apprentissage, diverses compétences sont acquises à l'aide de méthodes holistiques.





info

L'ESPACE DE TRANSITION DANS LES CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS

Les cours de préparation professionnelle dispensés dans les centres de formation d'apprentis permettent de soutenir les élèves dans la poursuite de leur parcours vers une formation professionnelle après avoir quitté l'école générale. Ils peuvent ainsi rattraper leur diplôme de fin d'études secondaires, l'améliorer ou acquérir le diplôme de fin d'études secondaires. En combinaison avec une qualification professionnelle de base comprenant des éléments pratiques, ils augmentent leurs chances de trouver une place en apprentissage. C'est là qu'intervient, entre autres, la réforme de la transition de l'école au travail adoptée par l'alliance pour la formation du Land. Il prévoit la mise en place d'une préparation à la formation en alternance (AVdual) dans le secteur de la préparation professionnelle. En plus d'une pédagogie de l'apprentissage individualisé, AVdual intègre la mise en œuvre accrue de stages en entreprise. Grâce aux stages, les jeunes apprennent à connaître la réalité de l'entreprise et se font une idée plus précise de leurs perspectives professionnelles.

Ce concept vise à améliorer les compétences interdisciplinaires et les compétences d'auto-apprentissage des jeunes. Dans l'apprentissage différencié par niveau, les jeunes bénéficient d'une perméabilité maximale aux différents objectifs éducatifs afin de pouvoir s'épanouir pleinement. Le concept d'AVdual a pour but de contribuer à répondre au besoin de travailleurs qualifiés et de pouvoir relever efficacement les défis pédagogiques et démographiques à venir.

Le concept d'apprentissage conjoint de jeunes ayant des objectifs éducatifs différents est introduit non seulement dans l'expérience scolaire AVdual mais aussi dans la préparation à la formation (AV). L'AVdual et l'AV se déroulent sur toute la journée.

De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du département 7 des conseils régionaux (Regierungspräsidien) ou directement auprès des différentes écoles et sur

www.km-bw.de/uebergangsbereich



Les programmes de préparation professionnelle

AMÉLIORER LES CHANCES DE TROUVER UNE PLACE EN FORMATION :

- **L'ANNÉE DE PRÉQUALIFICATION POUR LE TRAVAIL/LA FORMATION PROFESSIONNELLE (VAB)**
- **L'ANNÉE D'ENTRÉE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (BEJ)**
- **PRÉPARATION DE LA FORMATION EN ALTERNANCE (AVDUAL)**
- **FORMATION PRÉPARATOIRE (AV)**

voir l'encadré « L'espace de transition dans les centres de formation d'apprentis » à la page 9

Les jeunes qui ne fréquentent pas l'école secondaire après la fin de la scolarité obligatoire et qui n'entrent pas en apprentissage sont spécifiquement préparés à l'entrée dans le monde du travail au cours de l'année de préqualification pour le travail/la profession (VAB) ou de l'année d'entrée dans la carrière (BEJ). Les horaires flexibles de ces cours permettent d'orienter au mieux le soutien particulier auprès des jeunes. Par exemple, les élèves du VAB qui n'ont pas encore un niveau suffisant en allemand peuvent suivre des cours supplémentaires. En règle générale, les jeunes migrants n'ayant aucune connaissance de l'allemand bénéficient d'un soutien linguistique ciblé dans leur propre classe de l'année de préqualification pour le travail/la profession, avec un accent sur l'acquisition de connaissances en allemand (VABO).

DE LA PREMIÈRE EXPÉRIENCE PRATIQUE À LA PRÉQUALIFICATION DANS UN DOMAINE PROFESSIONNEL

Le VAB vise à fournir aux jeunes une orientation professionnelle et des compétences et aptitudes initiales liées à l'emploi dans un maximum de trois domaines professionnels, tels que la technologie du métal, l'électrotechnique, la technologie du bois, la technologie de la construction, la nutrition et l'économie domestique, soin à la personne, ainsi que le commerce et l'administration. Ils aident également les jeunes à s'informer sur les exigences concrètes d'un

emploi, à découvrir leurs préférences personnelles et à évaluer et améliorer leurs aptitudes individuelles d'apprentissage et de performance. Une particularité de la VAB par rapport à la BEJ est, comme sans le centre de formation d'apprentis, l'apprentissage sur le terrain. La théorie et la pratique sont intimement liées et la pratique est au premier plan.

Dans la BEJ, les élèves apprennent le contenu professionnel d'environ la moitié d'une première profession d'apprentissage. Dans le cadre de la qualification partielle de la BEJ, qui en est une déclinaison particulière, ils peuvent acquérir une qualification partielle certifiée par l'organisation socio-professionnelle compétente s'ils effectuent un stage en entreprise de 90 jours, rédigent un rapport de stage et si le contrat de stage est enregistré auprès de l'organisation socio-professionnelle compétente.

FAITES-VOUS UNE IDÉE DE L'EXPÉRIENCE PRATIQUE ET ESSAYEZ LA VIE PROFESSIONNELLE QUOTIDIENNE

De nombreuses écoles proposent une formation pratique sous la forme de quelques journées par semaine en entreprise. Accompagnés par les cours et encadrés par un enseignant, les élèves peuvent ainsi expérimenter le « vrai monde du travail » sur une longue période, un ou deux jours par semaine, et acquérir beaucoup d'expérience professionnelle concrète.



SOUTIEN INDIVIDUEL

L'accompagnement individuel joue un rôle essentiel dans les programmes de préparation professionnelle. La mise en œuvre d'une « analyse du profil de compétence » est capitale à cet égard. Grâce à cet outil d'analyse, les atouts de chacun peuvent être identifiées avec précision. Cela constitue une base importante pour un soutien supplémentaire tout au long de l'année scolaire.

LE DIPLÔME DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES COMME OBJECTIF

La VAB se termine par un diplôme de VAB si certaines conditions sont remplies. Ceux qui réussissent un examen central de fin d'études secondaires dans les matières suivantes : allemand, mathématiques et éventuellement anglais, obtiennent en plus un niveau d'études équivalent au brevet de fin du

secondaire. Cela augmente considérablement les chances de trouver une place en apprentissage. Il est également possible d'intégrer d'autres centres de formation d'apprentis, comme un centre de formation d'apprentis de deux ans menant au diplôme professionnel spécialisé. Après le VABO, les jeunes débutants en langues peuvent accéder au VAB normal, ou, avec les qualifications appropriées, à d'autres options d'enseignement et de formation professionnels. Le diplôme AVdual correspond au diplôme VAB.

La qualification BEJ est une qualification distincte qui s'appuie sur le brevet de fin du secondaire. Elle exige également un examen final central en allemand, en mathématiques et, en règle générale, en anglais. Il existe une passerelle vers d'autres centres de formation d'apprentis, pour une formation d'un an ou une de deux ans menant au diplôme d'accès à l'enseignement supérieur.

info

SOUTIEN INDIVIDUEL DANS LES CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS

Nos apprentis diffèrent en termes de culture et de compétences, de milieu social et de langue maternelle, d'intérêts et de talents, et ils apprennent de manières très différentes. Dans les centres de formation d'apprentis, ils bénéficient d'un soutien individuel dans leur développement, par exemple grâce à l'analyse des compétences Profil AC, grâce à des systèmes de soutien individuel, grâce à la promotion de l'apprentissage autonome, grâce à une conception des cours tenant compte des langues, à des séminaires ou à des projets dans les centres de formation d'apprentis à plein temps, etc. Le soutien individuel en est un principe pédagogique de base. Le soutien didactique, lié à la

matière, est tout aussi important que le développement de la personnalité de l'élève. Avec une compétence croissante dans l'action, les élèves deviendront capables de diriger et d'assumer la responsabilité de leur propre apprentissage.

Vous trouverez de plus amples informations dans la brochure « Modèle de base pour le soutien individuel dans les centres de formation d'apprentis » et sur le site

[www.schule-bw.de/themen-und-impulse/
individuelles-lernen-und-individuelle-
foerderung/berufliche-schulen](http://www.schule-bw.de/themen-und-impulse/individuelles-lernen-und-individuelle-foerderung/berufliche-schulen)



L'école professionnelle spécialisée

THÉORIE ET PRATIQUE À PARTIR D'UNE SOURCE UNIQUE

Les jeunes ont diverses possibilités d'entrée dans le monde du travail. En plus du centre de formation d'apprentis, ils peuvent choisir un lycée professionnel, par exemple. Contrairement aux centres de formation d'apprentis, les écoles professionnelles sont généralement des écoles à temps plein. Les jeunes peuvent choisir entre différentes formes d'écoles professionnelles.

ÉCOLE PROFESSIONNELLE SPÉCIALISÉE D'UN AN (1BFS)

La formation dans les centres de formation d'apprentis d'un an (1BFS) complète le système en alternance. Elle transmet les compétences professionnelles et pratiques d'un métier précis (p. ex. dessinateur/dessinatrice) ou sur l'étendue d'un domaine professionnel (p. ex. construction automobile). Ces compétences sont prévues dans les programmes de formation correspondants et dans les programmes d'enseignement de la première année. En outre, l'enseignement général est poursuivi.

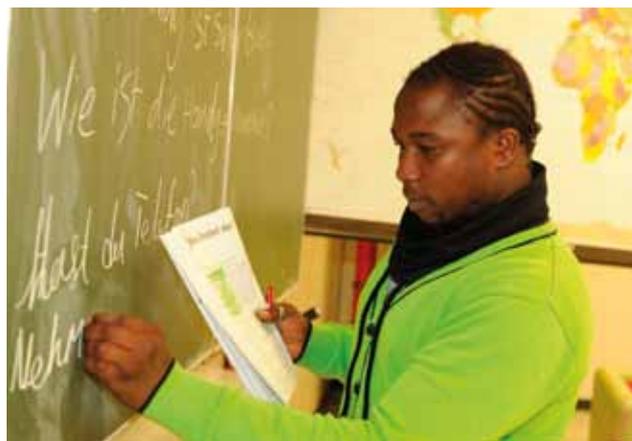
Cela signifie que pour de nombreux métiers cibles, les formations théorique et pratique ont souvent lieu à l'école, au cours de la première année de formation. Il y a de bonnes raisons à cela : toutes les entreprises n'offrent pas les mêmes possibilités. En outre, de nombreuses entreprises sont tellement spécialisées qu'elles ne sont

plus en mesure d'offrir aux apprentis une formation de base, nécessaire à ce domaine, de manière complète. Le centre de formation d'apprentis industrielle d'un an, en revanche, rend cela possible.

Un domaine professionnel dans lequel il est difficile de trouver une entreprise pour l'alternance est la gestion de l'économie domestique. C'est pourquoi l'État complète ici le système dual en proposant le contenu des apprentissages pratiques dans les écoles professionnelles. Dans les écoles professionnelles d'un an, les jeunes intéressés reçoivent l'indispensable formation professionnelle de base. Après cela, il faut répondre à la question : Quelle qualification professionnelle me convient le mieux ? Il est par exemple possible d'obtenir un diplôme reconnu par l'État en gestion de l'économie domestique et en soins infirmiers en tant que gestionnaire de l'économie domestique ou infirmière en gériatrie.

L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE SPÉCIALISÉE EN 2 ANS MENANT AU DIPLÔME DE FIN D'ÉCOLE SPÉCIALISÉE

Pour les diplômés des écoles d'enseignement général qui souhaitent améliorer leurs perspectives de carrière en s'appuyant sur un brevet de fin du secondaire, l'école professionnelle de deux ans menant à la qualification d'entrée dans une école technique, connue sous le nom de « 2BFS », est une option de suivi très reconnue par les parents et les





entreprises. Avec le certificat de fin d'études intermédiaires, le 2BFS propose également une formation professionnelle de base, dont l'expérience montre qu'elle ouvre aux diplômés un bon accès au marché de la formation.

Dans l'emploi du temps des différents types de 2BFS, les matières professionnelles ainsi que les compétences professionnelles et pratiques jouent un rôle particulier. Les entreprises formatrices peuvent reconnaître la participation au BFS de deux ans comme la première année d'apprentissage ; en même temps, les étudiants achètent un billet pour leur formation continue dans le domaine professionnel. Avec un bon diplôme de 2BFS, les jeunes peuvent également poursuivre leur parcours scolaire, par exemple dans le but d'obtenir un diplôme d'entrée dans une école spécialisée ou une université.

Pour cela, ils peuvent suivre des chemins différents après avoir fréquenté le 2BFS :

- Il est possible d'obtenir la qualification d'entrée pour les études dans les universités de sciences appliquées

(Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur spécialisé) en suivant une formation professionnelle ou en fréquentant un lycée professionnel.

- Les meilleurs élèves peuvent acquérir le diplôme d'accès à l'enseignement supérieur général directement dans un lycée professionnel.

UN EXEMPLE PLAUSIBLE :

CARRIÈRE VIA LE BFS 2 ANS

Voici à quoi pourrait ressembler une carrière dans le secteur commercial :

1. Brevet de la fin du secondaire / diplôme de la fin d'études secondaires
2. École professionnelle spécialisée de deux ans
3. Apprentissage (2-2,5 ans si crédité)
4. 2 ans d'activité professionnelle
5. École technique (2 ans), acquisition simultanée du diplôme d'accès à l'enseignement supérieur spécialisé
6. Université des sciences appliquées (6-7 semestres), diplôme : Licence
7. Université (3-4 semestres), diplôme : Master

POINTS CLÉS POUR LE CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS D'UN AN ET DE DEUX ANS

TYPE D'ÉCOLE	BFS 1 AN (1BFS)	BFS DE 2 ANS MENANT AU DIPLÔME D'UNE ÉCOLE SPÉCIALISÉE (FSR) (2BFS)
CONDITIONS D'ENTRÉE	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat préliminaire ou confirmation écrite d'un lieu de formation (en règle générale) • Au moins le certificat de fin d'études secondaires ou le certificat de fin d'études secondaires ou la preuve d'un niveau d'éducation équivalent au certificat de fin d'études secondaires 	Certificat de fin d'études secondaires ou preuve d'un niveau d'études équivalent au certificat de fin d'études secondaires
CONCLUSION/AUTORISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Examen professionnel final • Crédité comme 1. Année de formation possible sous certaines conditions • Les élèves sans brevet de fin du secondaire acquièrent un niveau d'enseignement équivalent au brevet de fin du secondaire après avoir terminé avec succès le 1BFS 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualification d'entrée dans une école spécialisée • Crédité comme première année de formation possible sous certaines conditions



AUTRES CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS DE 2 OU 3 ANS : DIRECTEMENT DANS LA LE MONDE PROFESSIONNEL, SANS « DÉTOUR »

Pour certaines situations de formation particulières, il existe également des solutions spéciales. Par exemple, dans les secteurs artistiques, infirmiers et bureautiques, certains centres de formation d'apprentis de deux ans mènent directement à l'emploi. En voici quelques exemples : Danseuse classique certifiée par l'État ou infirmière pour enfants certifiée par l'État.

La profession d'infirmier spécialisé peut être apprise dans un centre de formation d'apprentis de trois ans. Dans le secteur industriel, les jeunes engagés peuvent également obtenir une qualification dans un métier d'apprentissage reconnu (par exemple, horloger) via des centres de formation d'apprentis de trois ans.

Comparées au grand nombre d'apprentissages « normaux », ces formes particulières ne sont peut-être pas très importantes. Mais ces voies spéciales montrent la diversité et rendent le paysage de l'enseignement professionnel complet.

LES CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS EN UN COUP D'ŒIL

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS D'UN AN	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS D'UNE DURÉE DE DEUX ANS PERMETTANT D'ACCÉDER À UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	AUTRES CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS
<p>École professionnelle spécialisée pour</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ingénierie automobile • Technique du métal (mécanique de précision et technique de construction métallique, technique sanitaire, de chauffage et de climatisation) • Technologie du bois • Génie électrique (électronique, électronique de l'information) • Génie civil • Technologie des couleurs et décoration intérieure • Soins du corps • Technologie de l'impression et des médias • Dessinateur • Technologie textile et habillement • Photographie • Vitrier • Gestionnaire de l'économie domestique et nutrition, professions industrielles (boulangerie, transformation de la viande) • Artiste maquilleur <p>Centre de formation d'apprentis gestionnaires d'économie domestique</p>	<p>Domaine industriel et technique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Technologie du métal • Génie électrique • Ingénierie automobile • Génie civil • Technologie du bois • Technologie textile • Technologie de laboratoire (principalement proposée dans les écoles d'économie domestique) • Les branches MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et technique) etc. <p>Zone commerciale (école de commerce)</p> <p>Centre de formation d'apprentis dans le domaine de la nutrition et de la santé avec les profils suivants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Économie domestique et nutrition • Nutrition et gastronomie • Santé et soins 	<ul style="list-style-type: none"> • BFS pour horlogers (trois ans) • BFS pour la mécanique de précision et l'électrotechnique (trois ans) • BFS pour les orfèvres (deux ans) • BFS pour le bureau et le commerce (deux ans) • BFS pour les soins sociaux (deux ans, aide à la personne) • BFS pour la garde d'enfants (deux ans + un an de stage) • BFS d'infirmier (trois ans) et d'aide-soignant en gériatrie (un an) • BFS pour l'aide aux soins aux personnes âgées pour les non-natifs (deux ans)

Enseignant dans les centres de formation d'apprentis – une profession d'avenir

LA PROFESSION D'ENSEIGNANT DANS LES CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS OFFRE :

- Travail avec des jeunes
- Grande proximité avec le monde professionnelle du travail
- Travail en collaboration
- Possibilités de conception créative
- De bonnes perspectives d'emploi
- Possibilités étendues de formation continue et de perfectionnement
- Stabilité de l'emploi
- Juste rémunération
- Aide à la mobilité avec le JobTicket BW
(un abonnement de transport du Land, subventionné par ce dernier)
- Transfert au service civil si les conditions sont remplies

LES VOIES D'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT DANS LES CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS

• Formation des enseignants

• Accès latéral

Parcours spécial pour les diplômés universitaires titulaires d'un Master consécutive ou d'une qualification équivalente

• Entrée directe

Parcours spécial pour les diplômés ayant une expérience professionnelle dans le cadre de programmes d'études liés à une matière

CURSUS DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

- Cursus d'enseignement professionnel dans les universités
(enseignement technique/ingénierie, enseignement commercial)
- Cursus d'études coopératifs dans les universités d'application
Écoles supérieures de sciences et de formation des enseignants
- Cursus « Gérontologie, santé et soins » à l'Université de Heidelberg
- Cursus « Pédagogie sociale/Pédagogie » à l'Université de Tübingen
- Cursus dans les universités pour la profession d'enseignant lycéen
pour les matières de formation générale enseignées dans les centres
de formation d'apprentis)

SITES WEB IMPORTANTS

Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports

www.km-bw.de

Portail de recrutement des enseignants du ministère de l'éducation

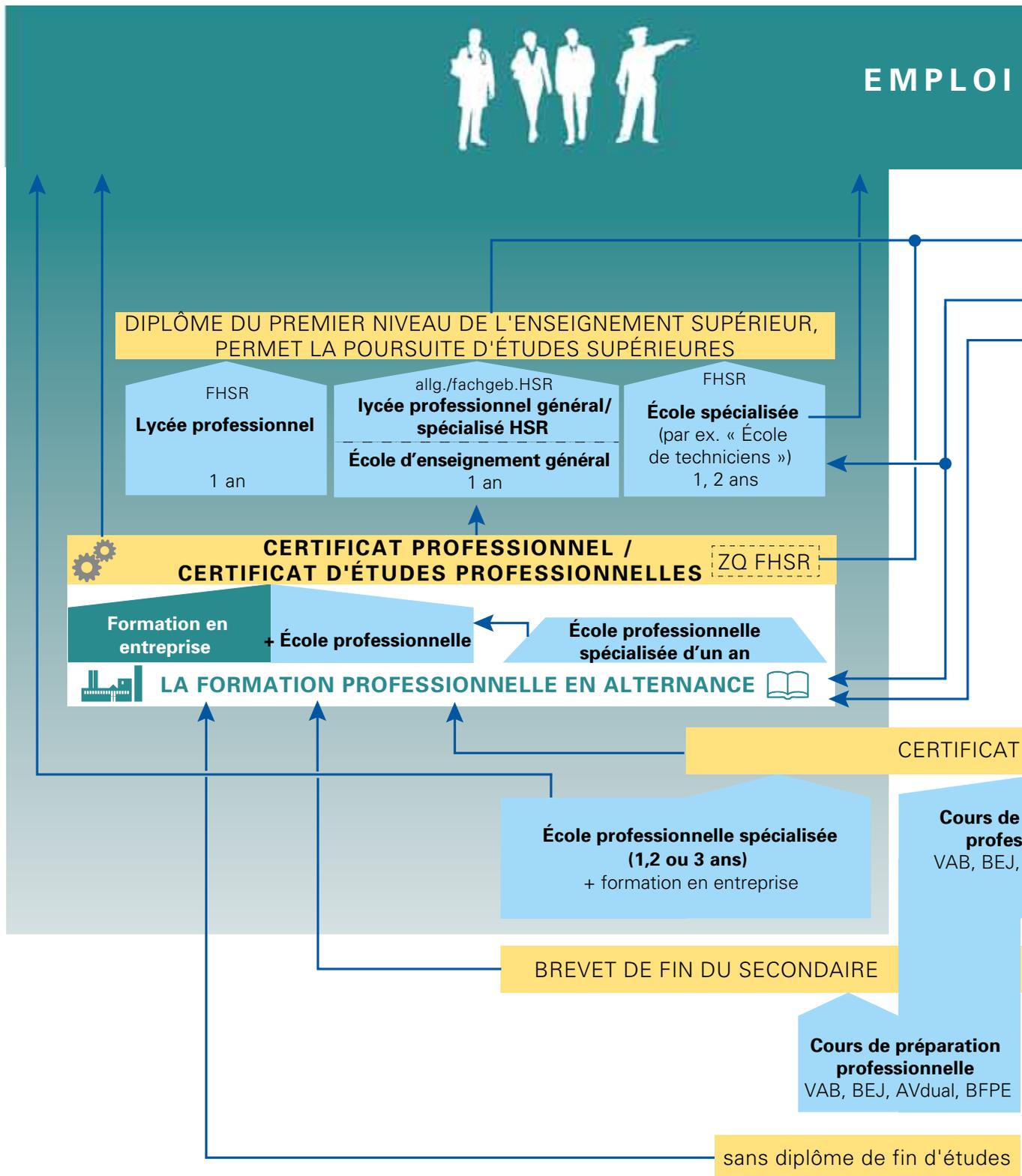
www.lehrer-online-bw.de

Campagne publicitaire du ministère des sciences, de la recherche
et des arts de Bade-Wurtemberg pour la profession d'enseignant

www.lieber-lehramt.de



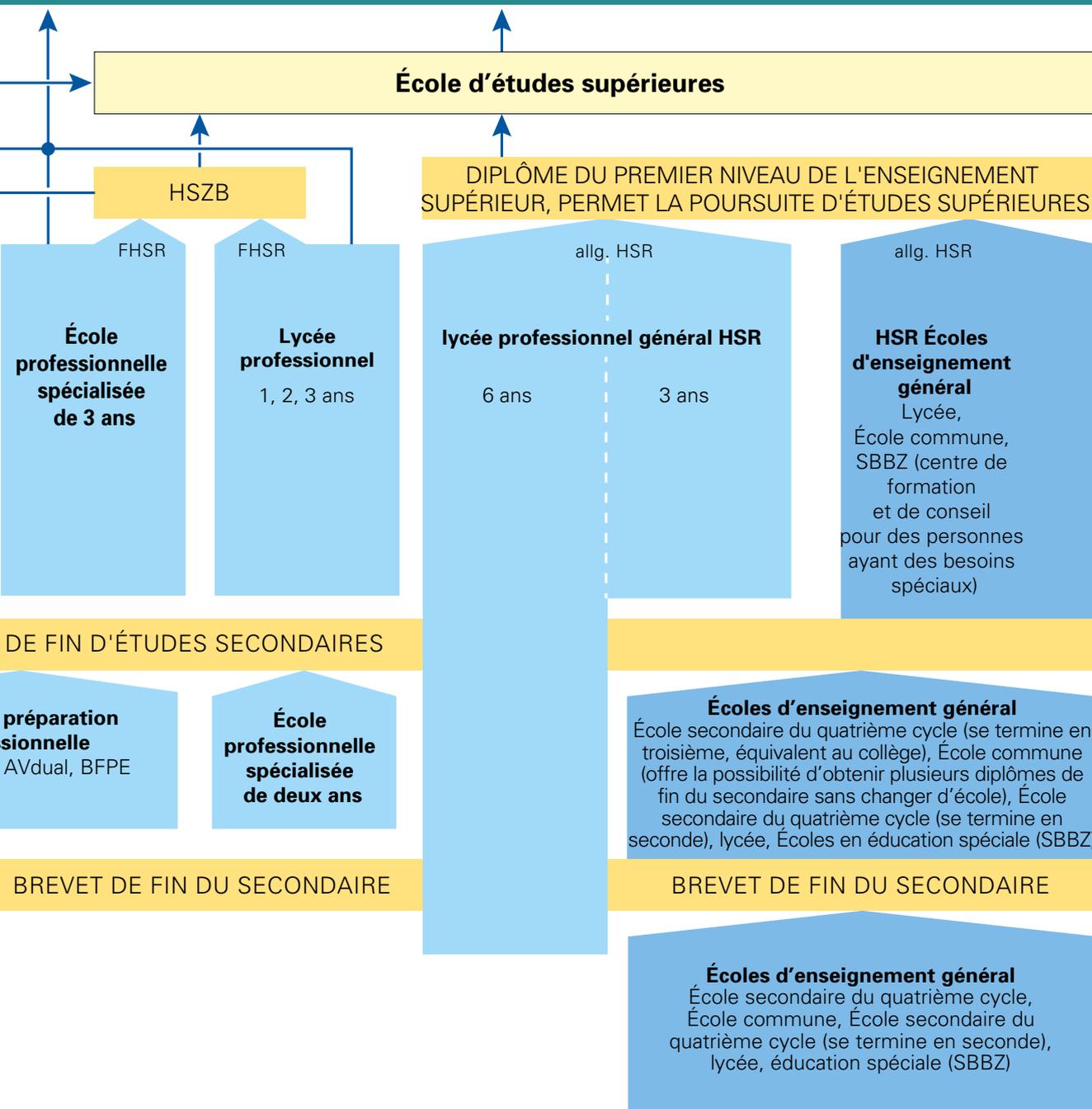
LES PARCOURS ÉDUCATIFS DANS L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL EN BADE-W



Remarque importante

Pour des raisons de simplification, ce tableau ne peut pas représenter toutes les options de transition. Des exigences supplémentaires s'appliquent à certaines possibilités de transition. Plus d'informations : www.km-bw.de

- Écoles d'enseignement général
- Centre de formation d'apprentis
- Diplôme



Abréviations

- FHSR** Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur spécialisé
- allg. HSR** baccalauréat général (HSR)
- fachgeb. HSR** spécialisé HSR Baccalauréat spécialisé
- HSZB** Diplôme du premier niveau de l'enseignement supérieur, permet la poursuite d'études supérieures
- VAB** Année de préqualification VAB pour le travail/la formation professionnelle

- BEJ** Année d'entrée en carrière
- AV** Préparation de la formation
- AVdual** Préparation à la formation en alternance
- ZQ** Qualification supplémentaire
- SBBZ** Centre d'éducation spéciale et d'orientation

Notes

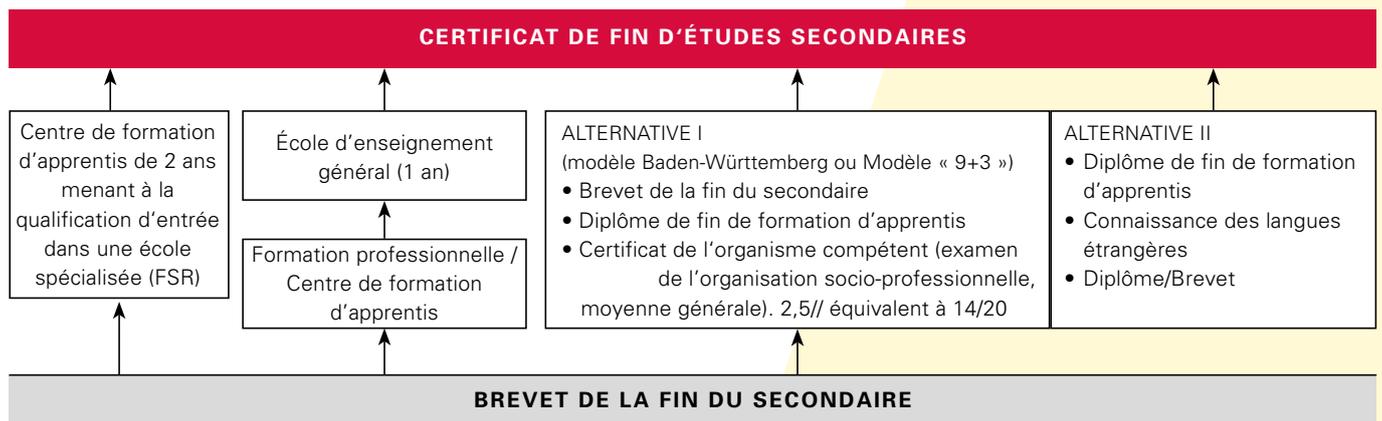
A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Certificat de fin d'études secondaires

VOIES POSSIBLES POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT DE FIN D'ÉTUDES INTERMÉDIAIRES

TYPE D'ÉCOLE	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS DE 2 ANS (QUALIFICATION D'ENTRÉE DANS UNE ÉCOLE TECHNIQUE)	ÉCOLE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
EXIGENCES	<p>Brevet de fin du secondaire <u>ou</u> la certification d'un niveau d'enseignement équivalent (par exemple, passage de la 9e à la 10e année de l'école secondaire du quatrième cycle (Werkrealschule et Realschule), de l'école commune (Gemeinschaftsschule) [niveau M] ou du lycée (Gymnasium)). Pour les élèves des écoles secondaires du quatrième cycle (Hauptschule ou Werkrealschule), le passage après la 8e année est possible s'ils ont obtenu au moins la note « satisfaisant » dans les matières allemand, anglais et mathématiques dans le rapport de promotion de la 8e à la 9e année. Ceci s'applique également aux écoles communautaires (niveau G*), dans la mesure où les notes sont suffisantes pour passer, dans toutes les matières et groupes de matières.</p>	<p>Certificat de fin d'études secondaires, Diplôme de fin de formation d'apprentis <u>et</u> formation professionnelle complétées <u>ou</u> plusieurs années d'activité professionnelle</p>	<p>Certificat de fin d'études professionnelles (moyenne de 3,0 // équivalent à 12/20) et compétences suffisantes en langues étrangères après cinq ans d'enseignement et une formation professionnelle complète, au moins 2 ans <u>ou</u> Certificat de fin d'études secondaires, certificat de fin d'études professionnelles et qualification professionnelle (moyenne de 2,5 // équivalent à 14/20)</p>
DURÉE	2 ans à temps plein	1 an à temps plein	Formation professionnelle généralement d'au moins 3 ans

* Niveau G : niveau de base menant au brevet de fin du secondaire





VOIES POSSIBLES POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT DE FIN D'ÉTUDES INTERMÉDIAIRES

Dans les centres de formation d'apprentis de Bade-Wurtemberg, il existe de nombreuses voies d'obtention d'un diplôme de fin d'études intermédiaires. L'une de ces voies est

LE CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS (AU MOINS 3 ANS).

Les conditions d'obtention du diplôme sont les suivantes :

- obtenir un diplôme de fin de formation d'apprentis avec une moyenne générale de 3,0 (équivalent à 12/20),
- terminer avec succès une formation professionnelle dans une profession reconnue nécessitant au moins deux ans de formation,
- démontrer un niveau en langue étrangère suffisant après 5 ans de cours.

En outre, il existe une variante spéciale au diplôme de fin d'études secondaires « Made in Baden-Württemberg » :

- le Brevet de fin du secondaire et
- l'examen du diplôme de fin de formation d'apprentis et
- un test de l'organisation socio-professionnelle compétente

aboutissent conjointement au certificat de fin d'études intermédiaires.

Ceux qui obtiennent au moins une note moyenne de 2,5 (équivalent à 14/20) aux trois qualifications se voient également décerner par le centre de formation

d'apprentis le diplôme de fin d'études secondaires à la fin de leur formation professionnelle. Vous trouverez de plus amples informations dans le chapitre « Le centre de formation d'apprentis » à partir de la page 6.

Une autre façon d'obtenir un diplôme de fin d'études secondaires est d'acquérir le diplôme d'une école spécialisée via **L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE SPÉCIALISÉE CONDUISANT AU DIPLÔME D'UNE ÉCOLE SPÉCIALISÉE (FSR), D'UNE DURÉE DE DEUX ANS.**

Dans ce cursus, le diplôme d'une école spécialisée peut être acquise dans un délai de deux ans après la participation réussie à l'examen final central. Pour plus d'informations sur les prérequis, les profils et le diplôme, voir le chapitre « L'école professionnelle spécialisée » à partir de la page 12.

Une autre voie d'accès à le diplôme d'une école spécialisée s'ouvre après l'achèvement d'une formation professionnelle en **ÉCOLE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL, LE NIVEAU INTERMÉDIAIRE D'UN AN DE L'ÉCOLE D'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE.**

Pour plus d'informations sur les prérequis, les profils et le diplôme, voir le chapitre « L'école d'enseignement technologique » à la page 24.



Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur spécialisé

info

LES CURSUS VERS LE DIPLÔME D'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SPÉCIALISÉ

Dans les centres de formation d'apprentis, il existe différentes voies d'obtention du diplôme d'accès à l'enseignement supérieur spécialisé. L'une de ces voies est de passer par les différents **COLLÈGES PROFESSIONNELS**. Vous trouverez de plus amples informations dans le chapitre « Le lycée professionnel » à partir de la page 22. D'autres voies d'accès au diplôme d'accès à l'enseignement supérieur spécialisé sont offertes par les filières d'enseignement suivantes :

COLLÈGES TECHNIQUES

- Collèges techniques pour la technologie
 - Collèges techniques de design
 - Collèges pour la formation continue en soins infirmiers (avec enseignement complémentaire)
 - Écoles techniques supérieures pour entreprises (en partie avec enseignement complémentaire)
 - Académie pour la gestion des opérations dans l'artisanat
- Vous trouverez de plus amples informations dans le chapitre « Développement professionnel continu : L'école spécialisée » à partir de la page 28.

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

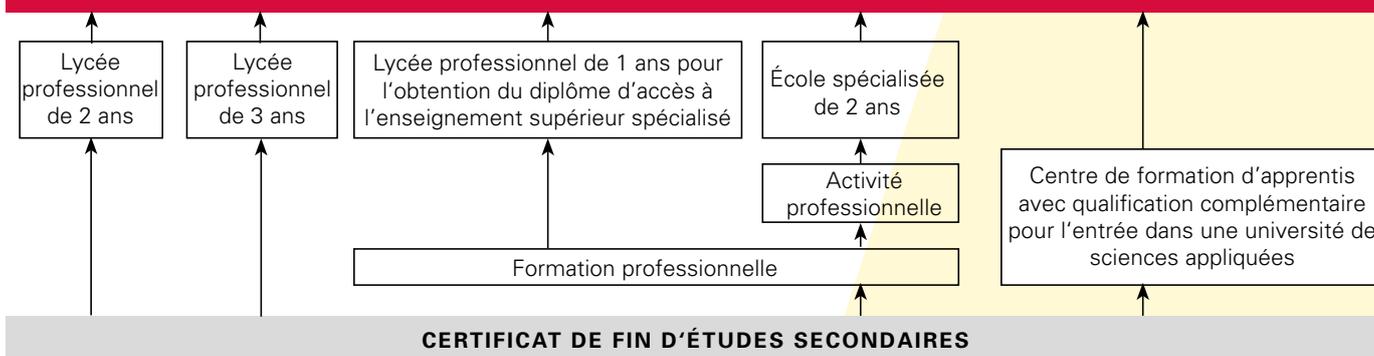
- Centre de formation d'apprentis en technologie (avec cours complémentaires)
 - Centre de formation d'apprentis en soins infirmiers gériatriques (avec enseignement complémentaire)
- Pour plus d'informations, voir le chapitre « L'école professionnelle spécialisée » à partir de la page 12.

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AVEC QUALIFICATION COMPLÉMENTAIRE POUR L'ENTRÉE DANS UNE UNIVERSITÉ DE SCIENCES APPLIQUÉES

En plus de la formation en alternance, le diplôme d'entrée dans une université de sciences appliquées (Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur spécialisé) peut être acquis par un enseignement complémentaire. Vous trouverez de plus amples informations dans le chapitre « Le centre de formation d'apprentis » à partir de la page 6.



DIPLÔME D'ENTRÉE DANS UNE ÉCOLE SPÉCIALISÉE



TYPE D'ÉCOLE	1 BKFH*	COLLÈGES PROFESSIONNELS	COLLÈGES TECHNIQUES	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
CONDITIONS D'ADMISSION	certificat de fin d'études secondaires et formation professionnelle complète ou activité professionnelle équivalente	certificat de fin d'études secondaires (voir aussi le chapitre « Le centre de formation d'apprentis »)	Formation professionnelle achevée et expérience professionnelle pertinente (voir aussi le chapitre « Développement professionnel continu : L'école spécialisée »)	Certificat de fin d'études intermédiaires d'un centre de formation d'apprentis
DURÉE	1 an de scolarité à temps plein <u>ou</u> 2 ans à temps partiel	selon le type de centre de formation d'apprentis	2 ans de scolarité à temps plein <u>ou</u> jusqu'à 4 ans à temps partiel	3 ans (programme complémentaire parallèle à la formation professionnelle)

* Lycée professionnel de 1 an pour l'obtention du diplôme d'accès à l'enseignement supérieur spécialisé

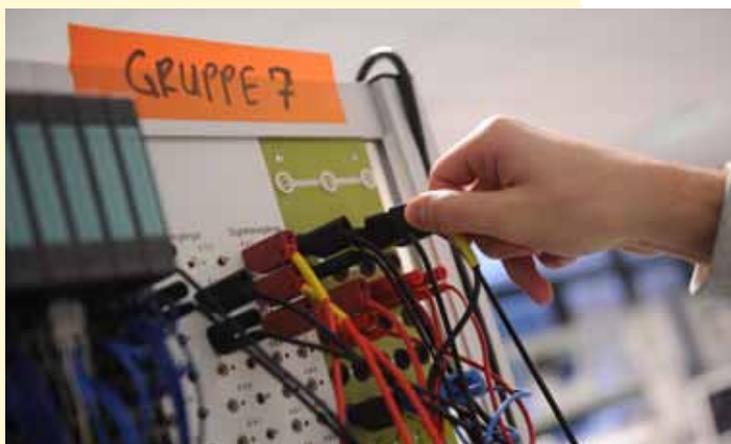
Le lycée professionnel

LIEN ÉTROIT ENTRE LA THÉORIE ET LA PRATIQUE

Le développement technologique et la division progressive du travail à l'échelle mondiale entraînent des activités professionnelles plus exigeantes dans le domaine technico-théorique. En raison de leur étroite relation théorie-pratique, les lycées professionnels transmettent une qualification professionnelle correspondante et, en même temps, une formation générale étendue.

Dans certains cas, d'autres conditions (par exemple, un stage) doivent être remplies en plus du diplôme de fin d'études secondaires intermédiaires pour être admis au lycée professionnel (voir le tableau « Aperçu des lycées professionnels »).

Le lycée professionnel se termine généralement par un examen final. Dans le cas de formations d'au moins deux ans (également échelonnées), il est possible d'obtenir à la fois le diplôme d'entrée aux études dans les hautes écoles spécialisées (diplôme d'accès à l'enseignement supérieur spécialisé) et un diplôme professionnel, par exemple « Assistant(e) agréé par l'État ».



LYCÉES PROFESSIONNELS EN UN COUP D'ŒIL

COURS

LYCÉES TECHNOLOGIQUES ET PROFESSIONNELS

Centre de formation d'apprentis d'assistants technologiques de 2 ans (technologie biologique, biotechnologie, technologie chimique, électro-technique, technologie de la photographie et des médias, technologie de l'information et de la communication, technologie pharmaceutique (2 ans et demi), technologie physique, technologie environnementale, analyse agricole et environnementale, conception de produits, documentation technique)

Lycées professionnels à temps partiel

(Domaines de spécialisation : technique de construction, électronique, technique automobile, technique des couleurs et aménagement intérieur, hôtellerie et restauration, technologie du métal, technologie du papier, technologie sanitaire, chauffage et climatisation, technologie textile)

Lycée technologique et professionnel I

Lycée technologique et professionnel II

Centre de formation d'apprentis en design (mode et design ; design, bijoux et ustensiles ; design graphique ; design et sculpture sur bois)

LYCÉE PROFESSIONNEL DE COMMERCE

Lycée professionnel de commerce à temps partiel (Lycée professionnel en alternance)

Lycée professionnel de commerce I (en partie avec une entreprise formatrice)

Lycée professionnel de commerce II (en partie avec l'entreprise formatrice)

Lycée professionnel de commerce pour les langues étrangères

Lycée professionnel de commerce en économie informatique

Lycée professionnel en sport et gestionnaire de club

Lycée professionnel en informatique

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS GESTIONNAIRE D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE

Lycée professionnel en pédagogie sociale (Centre de formation d'apprentis en pédagogie sociale)

Ecole spécialisée de pédagogie sociale (Lycée professionnel) – également à temps partiel // Ecole spécialisée de pédagogie sociale (Lycée professionnel) – en formation continue (PIA) – également à temps partiel

Lycée professionnel santé et soin infirmier I

Lycée professionnel en santé et soin infirmier II

Lycée professionnel en diététique

Lycée professionnel en diététique et gestion d'économie domestique II (Centre de formation d'apprentis en diététique et gestion d'économie domestique II)

Lycée professionnel en spécialisation sociales

LYCÉE PROFESSIONNEL POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME D'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SPÉCIALISÉ

Centre de formation d'apprentis d'un an pour l'acquisition du diplôme d'entrée dans les hautes écoles spécialisées

**DIPLÔME D'ENTRÉE DANS UN
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE SUPÉRIEUR**

CONDITIONS REQUISES	QUALIFICATION PROFESSIONNELLE	X
Certificat de fin d'études secondaires	Assistant(e) technique diplômé d'État	X*
Certificat d'apprentissage, diplôme de fin d'études secondaires intermédiaires	Diplômé d'un centre de formation d'apprentis et ouvrier qualifié certifié par l'État	X*
Certificat de fin d'études intermédiaires	Passage possible en lycée technologique et professionnel II	
Diplôme du lycée technologique et professionnel I	Assistant(e) technique*	X
Certificat de fin d'études secondaires, examen d'entrée	Designer certifié par l'État (4 spécialisations)	X*
DOMAINE DES MÉTIERS DE LA BANQUE ET DES ASSURANCES		
Apprentissage, diplôme d'entrée à l'université	Double qualification, par exemple employé de banque et assistant financier	
Diplôme de fin d'études secondaires	Passage possible en lycée professionnel de commerce II	
Diplôme de lycée professionnel de commerce I	Assistant(e) commercial(e) diplômé(e) d'État*	X
Certificat d'enseignement intermédiaire (anglais au moins niveau « 3 »)	Assistant(e) commercial(e) diplômé(e) d'État*	X
Certificat de fin d'études secondaires (mathématiques au moins niveau « 3 »)	Assistant(e) commercial(e) diplômé(e) d'État (h/f)*	X
Certificat d'études intermédiaires	Assistant sportif diplômé d'État, spécialisé dans la gestion des sports et des clubs	X*
Diplôme d'études supérieures (dans des cas exceptionnels Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur spécialisé)	Informaticien diplômé d'État	
DOMAINE DOMESTIQUE, DE SOINS INFIRMIERS ET D'ÉDUCATION SOCIALE		
Diplôme de fin d'études intermédiaires et contrat avec une garderie pour enfants	Passage possible à l'école technique de pédagogie sociale	
Diplôme de fin d'études secondaires et lycée professionnel diplôme du centre de formation d'apprentis en pédagogie sociale ou qualification professionnelle de puéricultrice et contrat avec une crèche pour enfants	Éducateur reconnu par l'État	X*
Certificat de fin d'études intermédiaires	passage possible au lycée professionnel santé et soin infirmier II (crédité comme 1. année de formation d'assistant(e) médical(e) possible)	
Diplôme qualifié lycée professionnel en santé et soin infirmier I	assistant(e) dans le domaine de la santé et des soins sociaux*	X
Certificat de fin d'études secondaires et contrat de stage	Transfert possible au lycée professionnel en diététique et gestion d'économie domestique II	
Diplôme de fin d'études secondaires et achèvement du lycée professionnel en diététique (lycée professionnel en diététique) ou d'une École professionnelle spécialisée (Centre de formation d'apprentis) de deux ans avec les profils diététique et gestion d'économie domestique ou diététique et gastronomie ou un diplôme professionnel correspondant	Assistant(e) dans les entreprises de gestion d'économie domestique	X*
Certificat de fin d'études intermédiaires et contrat de stage	Possibilité de passage en centre de formation d'apprentis d'un an pour l'acquisition de la qualification d'entrée aux études dans les universités de sciences appliquées (Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur spécialisé)	
ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SPÉCIALISÉ		
Diplôme d'enseignement intermédiaire et formation professionnelle achevée	Diplôme d'entrée dans les hautes écoles spécialisées	X

* Acquisition d'un diplôme professionnel ou d'un diplôme d'accès aux études supérieures (Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur spécialisé) par le biais d'un enseignement et d'un examen supplémentaires

L'école d'enseignement technologique

Les écoles d'enseignement technologiques offrent aux jeunes talents ayant déjà suivi une formation professionnelle la possibilité d'approfondir leur formation théorique générale et spécialisée. Cela leur ouvre la porte à d'autres établissements d'enseignement. L'école d'enseignement technologique est subdivisée en niveaux intermédiaire et avancé.

ÉTUDES SECONDAIRES (ÉCOLE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL)

Les élèves titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires inférieures et d'une formation professionnelle complète ou d'une expérience professionnelle comparable peuvent acquérir le diplôme de fin d'études secondaires intermédiaires en un an à l'École d'enseignement général. Vous trouverez de plus amples informations au chapitre « Certificat de fin d'études secondaires » à partir de la page 19.

Il existe – selon les domaines professionnels – différentes écoles de perfectionnement :

- orientation artisanale
- orientation commerciale
- orientation agricole

Avec le diplôme d'une école spécialisée, les jeunes peuvent ensuite acquérir le diplôme d'accès à l'enseignement supérieur spécialisé dans un centre de formation d'apprentis ou – via l'étape supérieure de l'école d'enseignement technologique. Si l'âge maximum d'admission (voir tableau page 27) pour le lycée professionnel n'est pas encore atteint, le lycée professionnel peut également être fréquenté ultérieurement.

À PARTIR DE LA SIXIÈME ANNÉE SCOLAIRE (ÉCOLE SECONDAIRE SUPÉRIEURE TECHNIQUE, ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE, ÉCOLE SUPÉRIEURE PROFESSIONNELLE DE TRAVAIL SOCIAL)

Les personnes qui ont terminé une formation professionnelle ou qui disposent d'une expérience professionnelle comparable peuvent obtenir le diplôme d'accès à l'enseignement supérieur spécifique à une matière en deux ans via le niveau supérieur de l'école d'enseignement technologique (BOS). Si les conditions relatives à une deuxième langue étrangère sont remplies, même la qualification d'entrée dans l'enseignement supérieur général est possible. Alors rien ne s'oppose à l'étude.

Outre la preuve d'une qualification professionnelle par le

biais d'une formation professionnelle complète ou d'une expérience professionnelle équivalente, les candidats au BOS doivent remplir l'une des conditions préalables suivantes :

- diplôme de l'école secondaire du quatrième cycle (Realschule)
- qualification d'entrée dans une école spécialisée
- diplôme de l'école secondaire du quatrième cycle (Werkrealschule)
- certificat de passage en 10e année d'un lycée de huit ans
- certificat de passage en 11e année d'un lycée de neuf ans (ou d'un lycée professionnel de six ans)
- bulletin de passage des élèves en (cycle de détermination et de) terminale de l'école commune (offre la possibilité d'obtenir plusieurs diplômes de fin du secondaire sans changer d'école (niveau E)

chacun avec une moyenne d'au moins 3.0 (équivalent à 12/20) en allemand, anglais, mathématiques et une des matières ou groupes de matières biologie, chimie, physique, matière-nature-technologie ou travaux scientifiques, aucune des matières ne pouvant être notée moins que « suffisant ». Les diplômés du modèle « 9+3 » peuvent être admis via un examen d'entrée.

Les jeunes particulièrement qualifiés, titulaires d'un diplôme d'accès à l'enseignement supérieur spécialisé et d'une qualification professionnelle, peuvent entrer en deuxième année dans les places libres des classes existantes du BOS aux conditions suivantes : le diplôme d'accès à l'enseignement supérieur spécialisé a été obtenu avec une moyenne d'au moins 2,5 (équivalent à 14/20) dans les matières concernées et les matières allemand, anglais et mathématiques. De plus, la matière à orientation professionnelle a été jugée meilleures que « suffisantes ». Un entretien de conseil est obligatoire.

L'école d'enseignement technologique dure au total deux ans et permet d'obtenir un diplôme d'entrée dans l'enseignement supérieur, spécifique à une matière ou général. Les deux diplômes sont reconnus dans tout le pays.

Le niveau supérieur de l'école d'enseignement technologique est disponible dans les domaines de la technologie (lycée professionnel technique), de l'économie (lycée professionnel en économie) et du travail social (école d'enseignement technologique en sciences sociales). L'examen final écrit porte sur les matières suivantes : allemand, anglais et mathématiques ainsi que sur la matière de profil correspondante.

Le lycée professionnel

Les jeunes qui ont un intérêt particulier pour le monde professionnel, ainsi que des talents et des inclinations spécifiques, méritent certainement une chose : des voies d'accès spéciales à l'enseignement supérieur. L'enseignement professionnel et l'enseignement général ont la même valeur. En Bade-Wurtemberg, cela a été reconnu très tôt.

Conséquence : Au cours des dernières décennies, une offre différenciée de formations en lycée a été créée dans les centres de formation d'apprentis. Pour de nombreuses personnes prêtes à étudier, le chemin vers l'enseignement supérieur passe aujourd'hui par les lycées professionnels.

LES LYCÉES PROFESSIONNELS

Les lycées professionnels sont des écoles à temps plein. Ils conduisent au diplôme d'accès à l'enseignement supérieur général. En outre, ils offrent de bonnes conditions pour suivre une formation professionnelle exigeante en dehors des établissements d'enseignement supérieur.

LYCÉE PROFESSIONNEL ÉTENDU EN 3 ANS (3BG)

Le lycée professionnel sous sa forme étendue en trois ans prépare les élèves de la classe d'introduction et des niveaux en deux ans aux études universitaires et, d'une manière particulière, à la vie professionnelle.

En trois ans, le diplôme d'accès à l'enseignement supérieur peut être acquis au lycée professionnel :

- Les élèves titulaires d'un diplôme qualifié d'une école secondaire du quatrième cycle (Werkrealschule ou Realschule), les élèves particulièrement aptes titulaires d'un brevet de fin du secondaire qui ont acquis celui-ci via l'école professionnelle spécialisée de deux ans ou l'école d'enseignement général,
- Les élèves titulaires d'un certificat de passage en 10ème année d'un lycée de huit ans,
- Les élèves titulaires d'un certificat de passage en 11e année d'un lycée de neuf ans,
- Les élèves de l'école communale soit sur la base d'un diplôme d'une école secondaire du quatrième cycle (niveau M*) qualifié qui y a été acquis, soit sur la base d'une promotion de terminale (niveau E*).

Les matières spécifiques à la profession ont également un impact sur les matières générales. Quels avantages cela apporte-t-il ? Les élèves reçoivent une éducation large et approfondie ainsi que la capacité de penser et d'agir dans des contextes systémiques.

Les lycées professionnels se distinguent par leur orientation professionnelle et comprennent chacun une orientation spécifique :

- l'agronomie,
- la biotechnologie,
- la nutrition,
- les sciences sociales et de la santé,
- la technologie,
- l'économie.

* niveau M : niveau intermédiaire menant au certificat de fin d'études secondaires (Realschulabschluss)

* niveau E : niveau du lycée étendu, conduisant à la qualification d'entrée dans l'enseignement supérieur général





Ces orientations sont façonnées par les sujets de profil respectifs de six heures, que les jeunes doivent suivre de manière obligatoire.

Lycée technique (TG)

- Mécatronique
- Technologies de l'information
- Design et technologie des médias
- Technologie et gestion
- Technologie environnementale

Sur les sites individuels :

- Génie électrique et technologies de l'information
- Sciences naturelles appliquées

Lycée filière économie (WG)

- Économie et administration des affaires
- Économie internationale et administration des affaires
- Économie et administration des affaires, avec une spécialisation en finance

Lycée filière Sciences de la nutrition (EG)

- Nutrition et chimie

Lycée biotechnologique (BTG)

- Biotechnologie

Lycée scientifique agricole (AG)

- Agrobiologie

Sciences sociales et de la santé École secondaire (SGG)

- Pédagogie et psychologie
- Santé et biologie

LYCÉE PROFESSIONNEL ÉTENDU SUR 6 ANS (6BG)

Les lycées professionnels, d'une durée de six ans, offrent aux élèves une occasion particulière d'aborder très tôt des questions techniques, économiques, nutritionnelles ou de sciences sociales et sanitaires.

Dans les lycées professionnels étendus sur 6 ans (6BG), les matières du profil professionnel respectif sont déjà enseignées à partir de la huitième année à raison de quatre heures par semaine, dont deux heures par semaine sont utilisées au collège pour des exercices pratiques dans le laboratoire, l'atelier ou l'entreprise d'entraînement. Dans l'école supérieure, il y a ensuite six leçons par semaine dans la matière du profil respectif. Même avec une orientation professionnelle, les élèves sont ainsi en mesure d'apprendre ensemble pendant une période plus longue. Comme dans les lycées professionnels de trois ans, les matières spécifiques rayonnent sur les matières générales – les élèves reçoivent donc également une formation générale dans les domaines linguistique et social ainsi qu'en mathématiques et en sciences naturelles, complétée par l'orientation professionnelle. L'ensemble du spectre est couvert dans le canon des matières obligatoires.

Le lycée professionnel en six ans est destiné aux :

- élèves des lycées,
- élèves des écoles communautaires (niveau E),
- bons élèves des écoles secondaires du quatrième cycle et des écoles communes (niveau M),
- très bons élèves des écoles secondaires du quatrième cycle (Hauptschule, Werkrealschule, Realschule) et des écoles communes niveau G),



qui montrent très tôt un intérêt ou une aptitude particulière pour certaines matières et pour lesquels un changement de matière au début de la huitième année est donc une bonne idée. Le lycée professionnel en 6 ans leur propose un enseignement et une formation

professionnels. Là, après un total de 13 années scolaires, ils obtiennent le baccalauréat. Cette formation est proposée dans les domaines suivants : économie (6WG), technologie (6TG) ainsi que nutrition, affaires sociales et santé (6ESG).

POINTS CLÉS SUR LES LYCÉES PROFESSIONNELS

TYPE D'ÉCOLE	LYCÉES PROFESSIONNELS ÉTENDUS EN 3 ANS	
CONDITIONS D'ADMISSION	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'école secondaire du quatrième cycle (Realschule) • Diplôme d'école secondaire du quatrième cycle (Werkrealschule) • Diplôme d'entrée dans une école spécialisée 	<p>avec une moyenne d'au moins 3.0 en allemand, anglais et mathématiques (aucune des matières n'étant inférieure à « suffisant »)</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat de passage en 10e année d'un Gymnasium (école secondaire) de huit ans • Certificat de transfert en 11e année d'un lycée de neuf ans ou certificat correspondant à une école communautaire avec transfert au niveau E. • Âge maximum : L'admission est possible aux élèves de moins de 19 ans à la rentrée scolaire. Si l'élève peut certifier d'une formation professionnelle achevée, il peut entrer avant ses 23 ans. 	
DURÉE	3 ans	
DIPLÔME	Qualification générale pour l'entrée à l'université (reconnue au niveau national)	

TYPE D'ÉCOLE	LYCÉES PROFESSIONNELS ÉTENDUES EN 6 ANS	
CONDITIONS D'ADMISSION	<ul style="list-style-type: none"> • Du Gymnasium ou de l'école commune (niveau étendu dans toutes les matières) : promotion en 8e année (sans examen d'entrée) • A partir du niveau intermédiaire de l'école secondaire du quatrième cycle (Realschule) ou de l'école commune : Certificat de passage en 8e année (avec ou sans examen d'entrée, selon les niveaux) • A partir du niveau de base de l'école secondaire du quatrième cycle (Realschule, Werkrealschule ou Hauptschule) ou de l'école commune : Certificat de passage en 8e année (avec examen d'entrée) 	
DURÉE	6 ans	
DIPLÔME	Qualification générale pour l'entrée à l'université (reconnue dans tout le pays)	

Développement professionnel continu : l'école spécialisée

Les écoles spécialisées d'un an et de deux ans offrent aux professionnels ayant suivi une formation professionnelle la possibilité de se préparer à un emploi de cadre moyen ou de se qualifier pour une activité professionnelle indépendante. À cette fin, les qualifications acquises dans la formation professionnelle et sur le lieu de travail sont approfondies et étendues. Depuis 2006, les diplômés des écoles spécialisées ont également la possibilité de suivre des études universitaires sous certaines conditions.

ÉCOLES SPÉCIALISÉES DE DEUX ANS POUR LA TECHNOLOGIE, LE DESIGN ET L'ÉCONOMIE

Parmi les écoles spécialisées de deux ans, on trouve celles pour la technologie et pour le design dans le domaine industriel-technique, et celles pour les affaires dans le domaine commercial (avec les spécialisations en administration des affaires et en gestion d'entreprise ainsi qu'en gestion d'hôtel et de restaurant). La condition d'admission est une formation professionnelle en rapport avec le domaine d'études envisagé et une activité professionnelle pertinente ultérieure. En deuxième année, un projet indépendant doit être réalisé et présenté. Cela leur permet d'acquérir des qualifications professionnelles qui vont bien au-delà de la formation et sont largement acceptées dans le monde des affaires. Après avoir réussi l'examen final, les diplômés de l'École technique supérieure de technologie et de design acquièrent le titre professionnel de « technicien(ne) certifié(e) d'État ». Le titre professionnel « designer diplômé d'État » et les diplômés de l'école de commerce, le titre professionnel « économiste d'entreprise diplômé d'État ». En même temps que le diplôme – sauf pour la spécialisation en hôtellerie et restauration – la qualification d'entrée dans une université de sciences appliquées (Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur spécialisé) est également acquise. En outre, la voie vers le travail indépendant est également ouverte, à condition de respecter les dispositions légales en vigueur. La fréquentation de l'école technique peut

être financée par la bourse d'État « Bafög » ou la loi sur l'aide à la formation continue (AFBG). Dans de nombreuses écoles spécialisées, l'enseignement est également proposé à temps partiel, de sorte qu'elle peut être fréquentée parallèlement aux activités professionnelles. Ce diplôme est associé à la qualification d'entrée dans une université de sciences appliquées.

ÉCOLES DE MAÎTRISE

Apprenti – compagnon – maître artisan – c'est toujours le parcours classique de formation dans les métiers spécialisés. L'examen de maître-artisan avec ses quatre parties – la partie pratique, la partie théorique, la partie économique et juridique ainsi que la partie professionnelle et pédagogique – est un programme bien coordonné et éprouvé. Une grande opportunité de la formation de maître artisan est la possibilité de devenir indépendant. L'école de maîtrise dure généralement un an. Dans les classes à temps partiel, la durée est plus longue. La condition préalable à l'admission est une formation professionnelle pertinente achevée. L'examen de maître-artisan proprement dit se déroule devant le jury d'examen de maître-artisan compétent de l'organisation socio-professionnelle de métiers, de la chambre d'industrie et de commerce ou du conseil régional. Le diplôme est associé à une qualification d'entrée dans l'enseignement supérieur.

ACADÉMIES

En deux ans, les académies de gestion d'entreprise dans les métiers spécialisés assurent la préparation à l'examen de maître artisan et, en outre, des qualifications supplémentaires dans les domaines techniques et, surtout, de gestion d'entreprise. La condition préalable est une activité professionnelle pertinente d'au moins deux ans en général. Dans toutes les spécialisations, il est possible d'entrer en deuxième année de l'Académie de gestion des entreprises artisanales après avoir passé l'examen de maître artisan. La réussite de l'examen final permet d'obtenir le diplôme d'entrée aux études dans les hautes écoles spécialisées.

ÉCOLE SPÉCIALISÉE POUR LA FORMATION CONTINUE EN SOINS INFIRMIERS

L'école spécialisée de deux ans à temps partiel pour la formation continue en soins infirmiers (avec qualification supplémentaire pour l'entrée dans une université de sciences appliquées) met l'accent sur la gestion d'une unité de soins infirmiers et d'une unité fonctionnelle ou la psychiatrie gériatrique. La réussite dans le premier domaine d'intérêt qualifie les étudiants pour assumer des rôles de direction.

Les conditions d'accès sont une formation professionnelle achevée d'infirmière en gériatrie, d'infirmière en santé et soins infirmiers, d'infirmière en santé et pédiatrie ou d'infirmière en éducation curative ainsi qu'une activité professionnelle pertinente d'au moins deux ans. En outre, un total d'au moins 400 heures de pratique liée à la formation doivent être accomplies au cours de la formation continue. Après avoir réussi l'examen final, les diplômés obtiennent le titre professionnel de « spécialiste diplômé d'État pour la gestion d'une unité de soins infirmiers et d'une unité fonctionnelle » ou de « spécialiste diplômé d'État pour

la psychiatrie gériatrique ». En outre, le diplôme d'accès à l'enseignement supérieur spécialisé peut être acquis en suivant un programme supplémentaire et en passant avec succès un examen supplémentaire.

ÉCOLE SPÉCIALISÉE D'ORGANISATION ET DE DIRECTION

La formation complémentaire dans l'école spécialisée en organisation et en direction, d'une durée de deux ans et à temps partiel, sert à qualifier les professionnels concernés pour exercer des tâches de direction, notamment dans les institutions socio-éducatives. Après avoir suivi avec succès l'ensemble du programme de formation continue, on obtient le titre professionnel de « spécialiste en organisation et en direction certifié par l'État – orientation travail social ». En plus d'une qualification professionnelle pertinente, les conditions d'accès sont généralement deux ans d'activité professionnelle pertinente. Les candidats titulaires d'un diplôme d'accès à l'enseignement supérieur spécialisé doivent justifier d'au moins une année d'activité professionnelle pertinente.

POINTS CLÉS SUR LES ÉCOLES SPÉCIALISÉES

TYPE D'ÉCOLE	ÉCOLES/ACADÉMIES TECHNIQUES	ÉCOLES DE MAÎTRISE
CONDITIONS D'ADMISSION	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir terminé une formation professionnelle dans le domaine correspondant <u>et</u> • une ou plusieurs années d'activité professionnelle <u>et</u> • un certificat de fin d'études secondaires (certificat de fin d'études intermédiaires pour les écoles de commerce) 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation professionnelle achevée <u>et</u> • activité professionnelle pertinente
DURÉE	1 à 2 ans à temps plein ou, dans certains cas, jusqu'à 4 ans à temps partiel (soirs et samedis)	1 an à temps plein ou, dans certains cas, 2 ans à temps partiel
DIPLÔME	certifié par l'État <ul style="list-style-type: none"> • Technicien (et diplôme d'accès à l'enseignement supérieur spécialisé) • Gestionnaire (et diplôme d'accès à l'enseignement supérieur spécialisé) • Économiste • Chef d'entreprise dans le secteur de l'artisanat (et diplôme d'études supérieures techniques) • Designer (et diplôme d'accès à l'enseignement supérieur spécialisé) • Spécialiste de la gestion d'une unité de soins infirmiers et d'une unité fonctionnelle • Spécialiste de la psychiatrie gériatrique • Spécialiste de l'organisation et de la direction 	Maître artisan

Le concept « d'école fonctionnellement indépendante » (OES)



Le concept « d'école fonctionnellement indépendante » (OES) constitue le cadre du développement systématique de l'école et de la qualité des centres de formation d'apprentis de Bade-Wurtemberg. Les écoles sont renforcées dans leur responsabilité pédagogique et professionnelle initiale et sont en même temps encouragées et mises au défi dans le développement ultérieur de la qualité de leur école et de leur enseignement. La convention d'objectifs de performance, ainsi que les discussions annuelles sur l'état d'avancement, constituent le processus directeur de l'OES.

L'accent est mis sur la promotion de l'apprentissage des élèves.

Le développement systématique de l'école et de la qualité est conçu en cycles (voir la figure ci-dessous).

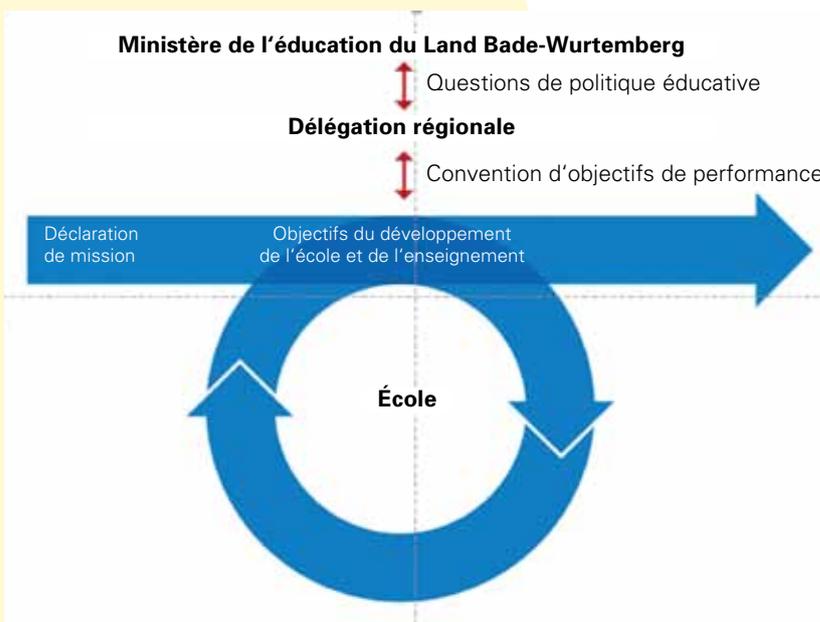
L'OES COMME PRINCIPE DE TRAVAIL

Les centres de formation d'apprentis sont toujours confrontés à des changements qui nécessitent un développement de l'enseignement :

- Dans bon nombre des quelque 330 professions en apprentissage, les connaissances et les compétences requises changent à intervalles rapprochés.
- L'évolution technologique du monde du travail – le mot à la mode Industrie 4.0 peut être mentionné ici à titre d'exemple – exige un changement continu du contenu de l'enseignement.
- Il est important d'aborder des tâches sociales telles que l'intégration des migrants.
- L'hétérogénéité croissante nécessite une pédagogie de l'accompagnement individuel.
- De nouveaux objectifs importants de la politique éducative, tels que l'inclusion, l'intégration ou la numérisation, doivent être mis en œuvre.

Avec l'OES, la direction des écoles et les enseignants disposent d'un concept de développement de la qualité pour relever ces défis de manière ciblée, commune et durable.

Les écoles identifient les domaines de développement, fixent des objectifs, élaborent des mesures pour atteindre les objectifs en équipe et les mettent en œuvre. Grâce à un retour d'information systématique (évaluation), ils vérifient régulièrement si les objectifs fixés sont atteints et adaptent leurs actions si nécessaire. Une gestion de projet et de processus utile à la vie quotidienne de l'école et une documentation allégée favorisent la transparence et la durabilité des activités. La direction de l'école joue un rôle particulier dans le développement systématique de la qualité : Il initie, soutient, coordonne, structure et évalue le développement scolaire et pédagogique de manière ciblée et sur la base de données.





LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT COMME DOMAINE CENTRAL

Le développement de l'enseignement dans le concept de l'OES fait référence au travail pédagogique concret des enseignants. La poursuite de la professionnalisation des enseignants et l'expansion des structures scolaires de soutien contribuent à la maîtrise des défis à venir. La coopération et la réflexion sont des formes d'action essentielles. Le succès de l'enseignement et du développement scolaire est réalisé dans la mesure où il parvient à promouvoir l'apprentissage des élèves par des activités coordonnées à tous les niveaux de l'action scolaire. Pour un développement efficace de l'enseignement sur place, les écoles disposent d'un cadre structuré d'observation dans des champs d'action définis. Les instruments établis de l'OES tels que le retour d'information individuel, l'auto-évaluation ou le travail en équipe sont des éléments intégrés (voir figure).

SYSTÈME DE SOUTIEN

Afin de mettre en œuvre l'OES avec succès, les centres de formation d'apprentis disposent d'un système de soutien coordonné :

- Les brochures* de l'OES fournissent des informations sur les principes scientifiques ainsi que sur des procédures pratiques éprouvées.



- Dans le cadre de séries d'ateliers OES à plusieurs volets, des équipes d'enseignants élaborent des concepts concrets de mise en œuvre pédagogique sur des sujets tels que le soutien linguistique aux migrants, l'utilisation de tablettes en classe ou leurs propres projets de développement.
- Les professeurs principaux peuvent développer des concepts de mise en œuvre sous l'aspect d'un leadership efficace sur le plan pédagogique dans le cadre de modules d'étude.
- Les services de conseil soutiennent systématiquement les enseignants, les équipes pédagogiques et la direction des établissements dans leurs actions professionnelles.



* Les sujets suivants sont abordés dans les brochures de l'OES : « Développement de l'enseignement dans les centres de formation d'apprentis », « Apprentissage avec retour d'information », « Développement de l'école et de l'enseignement basé sur les données » et « Développement de l'école dans les centres de formation d'apprentis ».



Baden-Württemberg

MINISTERIUM FÜR KULTUS, JUGEND UND SPORT